



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil municipal :
le 09/05/2023

Publication :
le 19/05/2023

SEANCE DU 15 MAI 2023

Délibération n° D-2023-166

Cession d'une portion du terrain - Impasse du Moulin de
Comporté - BC n°321

Président :

Monsieur Jérôme BALOGE

Présents :

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Dominique SIX, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Michel PAILLEY, Madame Christelle CHASSAGNE, Monsieur Nicolas VIDEAU, Madame Jeanine BARBOTIN, Madame Anne-Lydie LARRIBAU, Monsieur Elmano MARTINS, Madame Florence VILLES, Monsieur Philippe TERRASSIN, Madame Valérie VOLLAND, Monsieur Thibault HEBRARD, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Monsieur Eric PERSAIS, Madame Yvonne VACKER, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Sophie BOUTRIT, Monsieur Florent SIMMONET, Monsieur François GUYON, Madame Stéphanie ANTIGNY, Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Karl BRETEAU, Monsieur Romain DUPEYROU, Madame Noélie FERREIRA, Monsieur Nicolas ROBIN, Madame Mélina TACHE, Madame Ségolène BARDET, Monsieur Baptiste DAVID, Monsieur François GIBERT, Madame Véronique BONNET-LECLERC, Madame Cathy GIRARDIN, Monsieur Sébastien MATHIEU, Madame Elsa FORTAGE, Monsieur Yann JEZEQUEL, Madame Véronique ROUILLE-SURAUULT, Monsieur Hugo PASQUET--MAULINARD.

Secrétaire de séance : Florent SIMMONET

Excusés ayant donné pouvoir :

Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, ayant donné pouvoir à Monsieur Florent SIMMONET, Madame Lydia ZANATTA, ayant donné pouvoir à Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Monsieur Gerard LEFEVRE, ayant donné pouvoir à Monsieur Thibault HEBRARD, Madame Aline DI MEGLIO, ayant donné pouvoir à Monsieur François GUYON, Monsieur Hervé GERARD, ayant donné pouvoir à Monsieur Philippe TERRASSIN, Madame Aurore NADAL, ayant donné pouvoir à Monsieur Nicolas VIDEAU, Madame Fatima PEREIRA, ayant donné pouvoir à Madame Stéphanie ANTIGNY, Monsieur Bastien MARCHIVE, ayant donné pouvoir à Monsieur Jérôme BALOGE

**Direction de la Réglementation et de
l'Attractivité Urbaine**

**Cession d'une portion du terrain - Impasse du Moulin
de Comporté - BC n°321**

Monsieur Thibault HEBRARD, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Le propriétaire du terrain cadastré section BC n°446 serait intéressé par l'acquisition de la parcelle communale cadastrée section BC n°321 dont il est riverain, située entre la rue Montaigne et le chemin de la coulée verte (impasse du Moulin de Comporté). Il envisage de la conserver à usage d'espace vert.

Ce bien, d'une superficie de 526 m², ne peut être cédé en totalité. En effet, il convient de conserver une bande de terrain de 3 mètres de largeur environ, destinée à la mise en place d'un escalier reliant la rue Montaigne au cheminement en bord de Sèvre.

Le riverain intéressé a donc proposé d'acquérir la parcelle de terre restante, d'une surface approximative de 400 m², moyennant le prix de 55 € / m², conformément à l'avis du Domaine, étant précisé que les frais de géomètre sont pris en charge par la commune.

Il s'agit pour la Ville de Niort d'une opération strictement patrimoniale et en conséquence non soumise à TVA.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver la cession au propriétaire du terrain cadastré section BC n°446, une portion de la parcelle de terre cadastrée section BC n°321, d'une contenance approximative de 400 m², moyennant le prix de 55 € /m² (frais de géomètre à la charge de la Commune) ;
- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer tous actes à cet effet, les frais notariés étant à la charge de l'acquéreur.

**LE CONSEIL
ADOpte**

Pour :	45
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	0

Le Secrétaire de séance

Le Président de séance

Florent SIMMONET

Jérôme BALOGÉ

Direction Générale Des Finances Publiques

Le 28 Mars 2023

**Direction départementale des Finances Publiques
de la Vienne**

Pôle d'évaluation domaniale de Poitiers

11 rue Riffault – CS 70549
86020 Poitiers Cedex

téléphone : 05 49 55 62 00

mél. : ddfig86.pgp.domaine@dgfip.finances.gouv.fr

POUR NOUS JOINDRE

La Directrice départementale des Finances
publiques de la Vienne

à

Commune de Niort

Affaire suivie par : Valérie SERVANT

téléphone : 05 49 00 85 73

courriel : valerie.servant@dgfip.finances.gouv.fr

Réf. DS: 11761146

Réf OSE : 2023-79191-18993

LETTRE – AVIS DU DOMAINE

Madame,

Par une saisine du 09 Mars 2023, vous sollicitez la prorogation de la valeur vénale de l'emprise de la parcelle 191/BC321, 2 impasse du Moulin de Comporte à Niort en vue de sa cession.

En effet, lors du précédent avis n° 2021-79191-09256 du 02 Mars 2021, la valeur vénale retenue était de 18 000€ soit 45€/m² HT, et aucune modification concernant cette partie de parcelle n'est intervenue depuis la précédente évaluation par le PED.

Le riverain M. de cette parcelle a transmis une proposition d'acquisition au montant de 55€/m² pour 400m² soit 22 000€ le 10/08/2022.

Par conséquent, la valeur vénale fixée à 45€ HT/m², hors droits et charges, est reconduite.

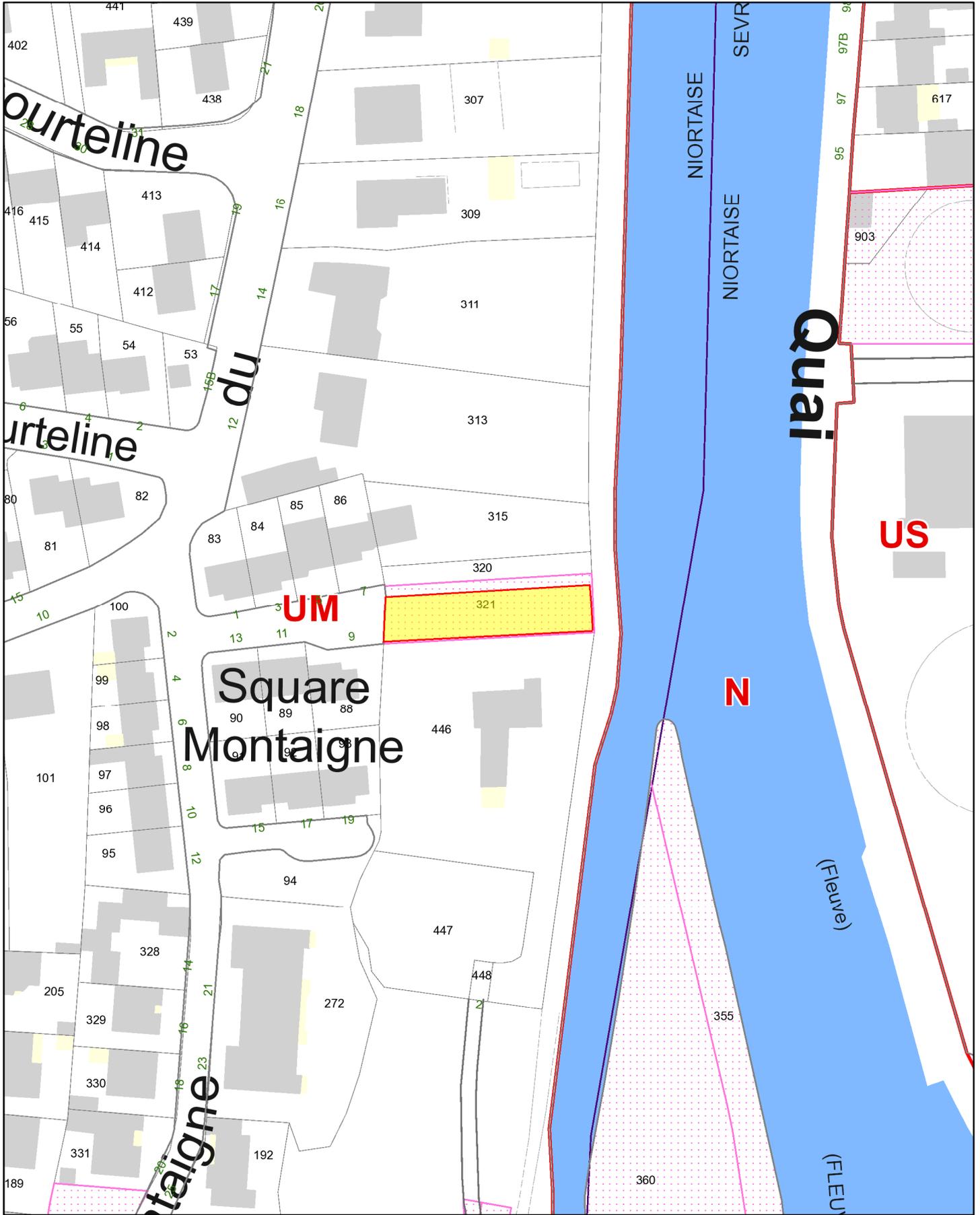
Le présent avis est valable 18 mois.

Vous prie d'agréer mes meilleures salutations,

Pour la Directrice départementale des Finances
publiques,
et par délégation,



Valérie SERVANT
Inspectrice des Finances Publiques



0 8 700 17 400 Mètres

